

Contribution à l'étude chorologique de *Cistus populifolius* subsp. *populifolius* et *Cistus pouzolzii* Delile en Cévennes

par Christian MOULINE*

Résumé : La répartition géographique de *Cistus populifolius* subsp. *populifolius* et *Cistus pouzolzii* Delile est précisée pour les Cévennes méridionales.

Introduction :

Dans le cadre d'une connaissance plus approfondie des Cistes, nous avons abordé il y a une dizaine d'années l'étude chorologique des espèces du genre *Cistus* en France ; nous rapportons ici la synthèse des observations que nous avons effectuées de 1985 à 1995 concernant la répartition géographique de *Cistus populifolius* subsp. *populifolius* et *C. pouzolzii* Delile dans une partie des Cévennes méridionales.

Rappelons, pour mémoire, que ces deux taxons figurent sur la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national : *Journal Officiel* du 13 mai 1982 (Arrêté du 20 janvier 1982) et *Journal Officiel* du 17 octobre 1995 (Arrêté du 31 août 1995).

Secteur étudié :

Le secteur étudié (carte n° 1) se trouve essentiellement en zone de transition climatique entre les climats méditerranéen et océanique. Le relief y est très accidenté. La plupart des substrats sont constitués de : schistes, micaschistes, gneiss et grès siliceux du Trias.

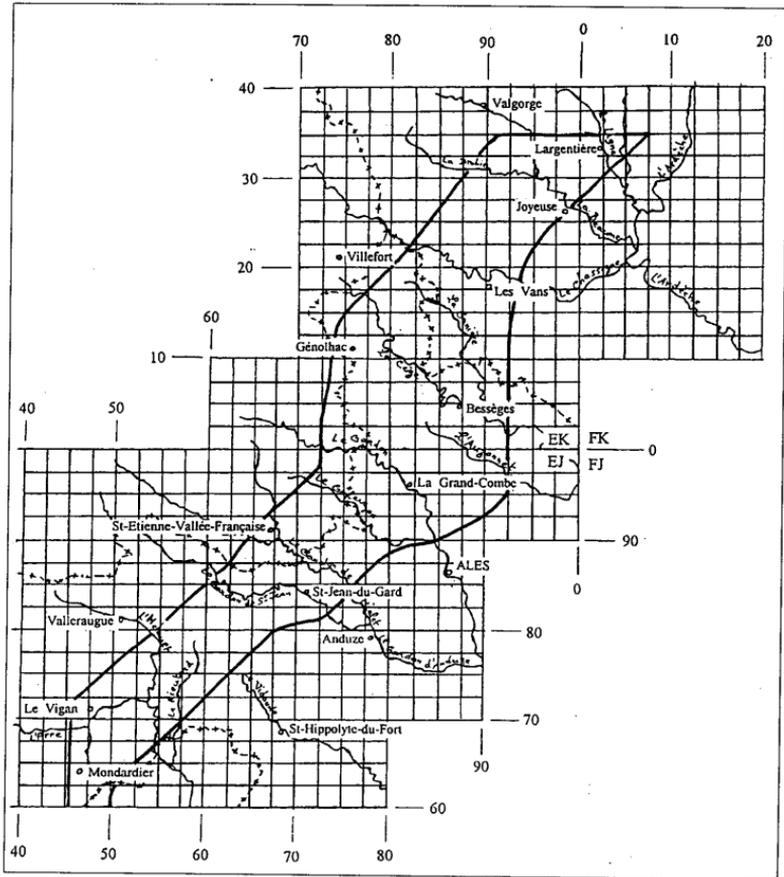
Cartographie :

La base retenue pour la cartographie est le quadrillage U.T.M. largement utilisé dans les études de répartition.

Ainsi, les cartes sont présentées dans le quadrillage U.T.M. de 2,5 km de côté en utilisant la légende suivante :

- = observé depuis 1985.

*Ch. M. : Station de Pathologie aviaire et de Parasitologie, I.N.R.A., 37380 NOUZILLY.



Carte n° 1 : secteur étudié

- + - + - + - + - Limite de département

————— Secteur étudié

Cistus populifolius* subsp. *populifolius

Répartition générale :

Taxon de la partie occidentale du Bassin méditerranéen : Portugal, Espagne, France.

Répartition en France :

En quelques points du Languedoc : Aude, Hérault?(*), Gard, Lozère.

Écologie :

Taxon calcifuge et thermophile de l'étage supraméditerranéen.

Du point de vue phytosociologique, les groupements arbustifs dans lesquels nous avons observé *C. populifolius* subsp. *populifolius* appartiennent à l'ordre des *Lavanduletalia stoechidis* Br.-Bl. (1931) 1940 (Cf. Remarque).

Les stations observées se situent entre 150 et 650 m d'altitude, le plus souvent en exposition sud ou ouest.

Observations :

Département du Gard :

Aux indications déjà publiés (MOULINE, 1990 a.) nous pouvons ajouter les observations suivantes :

1. Au nord-ouest du Col d'Uglas :

Disséminé depuis les ruines de la "Clède du Pas" jusqu'à la limite nord-ouest du Gard.

Disséminé au nord de "Les Flougarasses".

2. Au sud-ouest du Col d'Uglas :

Abondant au nord-ouest de "Le Fès" (MOULINE, 1995).

3. Au nord-ouest d'Alès :

Vallée du Galeizon : une population située au nord ouest de "Robinson" (MOULINE, 1992).

Cette station, ainsi que celle découverte sur les bords du Galeizon par Ch. LAHONDÈRE en 1971, (LAHONDÈRE, 1981 et 1983), constituent actuellement la limite est de l'aire de répartition de ce taxon (environ 4° de longitude est).

Département de la Lozère :

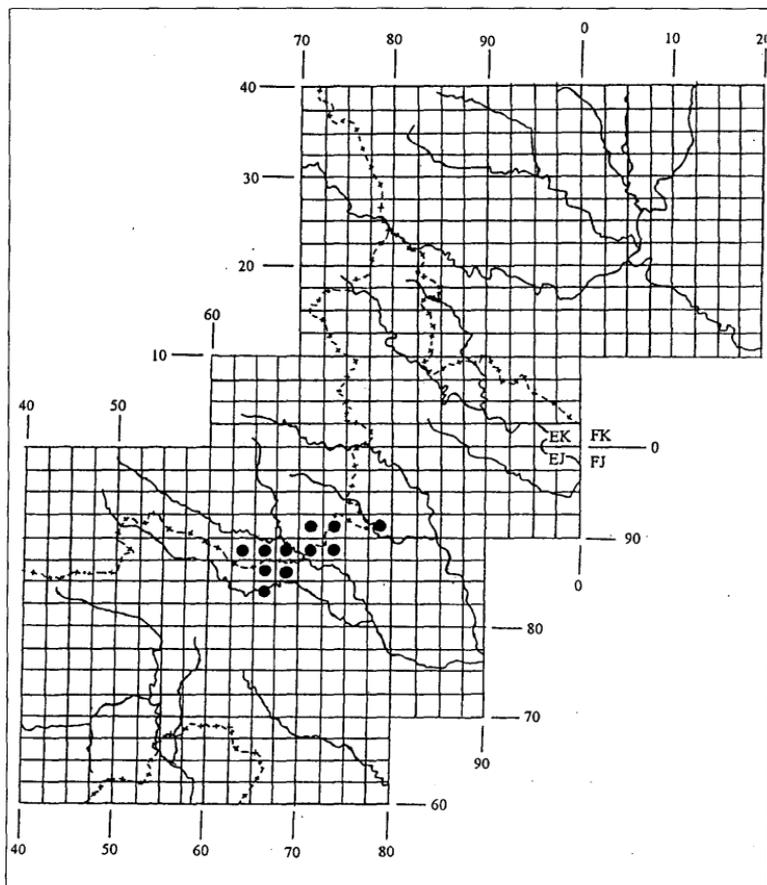
1. Deux stations situées à l'est du Col de l'Exil.

2. Au nord du Col Saint-Pierre : le long de la route forestière menant au réservoir de Montgrand.

3. Vallée du Gardon de Mialet : disséminé entre Marouls et Saint-Étienne-Vallée-Française.

4. Au nord-ouest du Col d'Uglas : disséminé depuis la limite nord-ouest du Gard (ruines de la "Clède du Pas") jusqu'aux environs de "Le Pereyret".

(*) Il semblerait, à notre connaissance, que *Cistus populifolius* subsp. *populifolius* n'ait pas été observé récemment dans le département de l'Hérault, où sa présence n'est cependant pas impossible. En effet, deux publications récentes : VILAIN, P., 1994 et DANTON, P. et BAFFRAY, M., 1995, mentionnent bien ce taxon dans l'Hérault, mais après consultation des auteurs de ces deux publications, il s'avère que ces indications sont erronées.



Carte n° 2 :
Répartition de *Cistus populifolius* subsp. *populifolius*
(U.T.M. 2,5 x 2,5 km)

Cistus pouzolzii Delile

Statut :

Cistus varius Pourret a été longtemps considéré d'après sa description comme synonyme de *Cistus pouzolzii* Delile. En effet, la plupart des flores les plus récentes utilisent cette synonymie.

Cependant, P. AUBIN (1986) a montré de manière très convaincante que *C. varius* Pourret et *C. pouzolzii* Delile sont deux taxons totalement différents. En 1990, P. AUBIN indique que *C. varius* Pourret est une plante au statut incertain.

Dans l'*Index synonymique de la Flore de France*, M. KERGUÉLEN, (1993) ainsi que dans le *Code informatisé de la Flore de France* (H. BRISSE et M. KERGUÉLEN, 1994) le nom retenu valide et légitime pour désigner les plantes nommées *C. varius* Pourret est : *Cistus pouzolzii* Delile.

J.-P. DEMOLY (1994) a pu établir que *Cistus varius* Pourret est identique à *Cistus x florentinus* (*Cistus monspeliensis* x *Cistus salvifolius*) et indique que les plantes des Cévennes et de l'Aveyron désignées sous le nom de *Cistus varius* appartiennent à une espèce bien distincte dont le nom correct est *Cistus pouzolzii* Delile.

Dans l'arrêté du 31 août 1995 portant modifications de l'arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, le nom adopté pour désigner le Ciste de Pouzol est *Cistus pouzolzii* Delile (*Journal Officiel* du 17 octobre 1995).

Le *Livre Rouge de la Flore menacée de France*, Tome I, 1995 et l'*Inventaire des plantes protégées en France* (DANTON, P. et BAFFRAY, M., 1995) ont retenu la dénomination *Cistus pouzolzii* Delile.

Répartition générale :

Espèce du Bassin méditerranéen occidental : Maroc, Algérie, France.

Répartition en France :

Aveyron : environs d'Arnac-sur-Dourdou.

Gard, Lozère, Ardèche : dans les Cévennes méridionales.

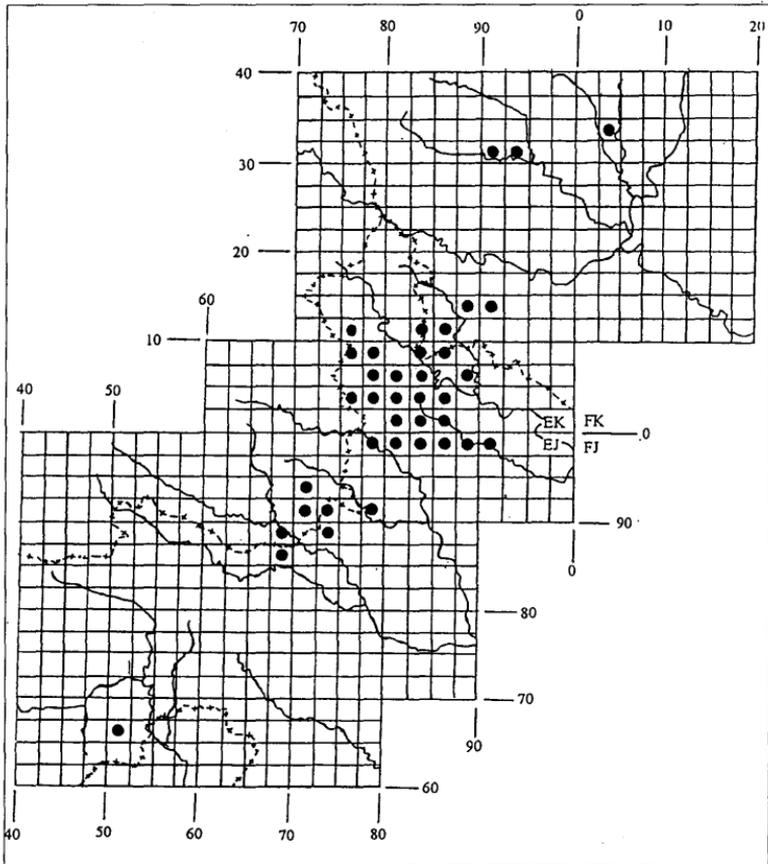
Écologie :

Espèce thermophile et calcifuge de l'étage supraméditerranéen pouvant atteindre l'étage méso-méditerranéen supérieur.

La plupart des groupements arbustifs dans lesquels nous avons observé *Cistus pouzolzii* Delile appartiennent à l'ordre des *Lavanduletalia stoechidis* Br.-Bl. (1931) 1940 (Cf. Remarque).

Cependant, *C. pouzolzii* Delile se rencontre également dans des boisements de pins maritimes et peut coloniser temporairement certaines cultures abandonnées (vignes notamment).

Les stations observées se situent entre 150 et 650 m d'altitude, le plus souvent aux expositions sud.



Carte n° 3 :
Répartition de *Cistus pouzolzii*
(U.T.M. 2,5 x 2,5 km)

Observations :

Département du Gard :

Aux indications déjà publiées (MOULINE, 1990 a.) nous pouvons ajouter les observations suivantes :

1. Au sud-ouest du Col d'Uglas : petite station (MOULINE, 1992).
2. Au sud-ouest du Col d'Uglas : au nord-ouest de "Le Fès". (MOULINE, 1995).
3. Au nord-ouest d'Alès : petite population au nord-ouest de "Robinson" (MOULINE, 1992).
4. Au nord et nord-est de La Grand-Combe :
 - une station près de Champclauson.
 - plusieurs stations à l'est de Le Pradel (MOULINE, 1994).
 - une station près de Saint-Florent-sur-Auzonnet.
 - une station à environ 1 km à l'est de Portes.
5. Au sud-ouest de Bessèges : nombreuses stations aux environs du Col de Trélis.
6. Au nord de Génolhac : une station en bordure de la D.906 (MOULINE, 1991 a.).

Département de la Lozère :

1. Au Col Saint-Pierre : un individu situé en bordure de route, tout près de la limite Gard-Lozère.
2. A l'est de Saint-Etienne-Vallée-Française :
 - une petite population près de "Le Pereyret" (MOULINE, 1991 b).
 - une station à l'ouest de "L'Espinassonnel".

Département de l'Ardèche :

1. Au sud et sud-ouest de Malbosc :
 - quelques petites populations au nord-ouest d'Aubrias.
 - voir les observations déjà publiées : MOULINE, 1987, 1990 b et 1991 a.
2. Au sud de Les Vans :
 - au nord-ouest de Banne : une station à proximité de l'intersection D.216 et D.251.
 - à l'ouest de Banne : disséminé le long de la route menant à "Le Mazel".
3. Au nord-ouest de Joyeuse : plusieurs stations au sud de Beaumont.
4. Au nord de Largentière : une station près de Chassiers.

Remarque :

Dans le *Synopsis phytosociologique de la France* (JULVE, 1993) qui répertorie toutes les unités phytosociologiques reconnues actuellement en France, Ph. JULVE apporte certaines modifications nomenclaturales et propose notamment les dénominations provisoires suivantes :

- la classe **Cisto - Lavanduletea** Br.-Bl. 1940 devient la classe **Cisto salviifolii - Lavanduletea stoehadis** (Br.-Bl. in Br.-Bl. et al. 40) Julve prov.

P. JULVE précise aussi que les associations de cette classe sont toutes à redéfinir.

- l'ordre des *Lavanduletalia stoechadis* Br.-Bl. (1931) 1940 devient l'ordre des *Lavanduletalia stoechadis* Br.-Bl. in Br.-Bl. *et al.* 40 *em.* Rivas-Martinez 68.

Conclusion :

Le présent travail permet de préciser la limite septentrionale de l'aire de répartition de *C. populifolius* subsp. *populifolius* et *C. pouzolzii* Delile.

La plupart des populations cévenoles de ces deux taxons ne sont pas actuellement menacées.

Cependant, le *Livre Rouge de la Flore menacée de France* (Tome I, 1995) cite ces deux taxons sur la liste provisoire des "espèces à surveiller" (liste à paraître dans le Tome II du *Livre Rouge de la Flore menacée de France*).

Nous partageons tout à fait ce point de vue et espérons que cette présente étude contribuera à la gestion et à la conservation du patrimoine floristique français.

Remerciements :

Nous remercions MM. M. BAFFRAY, A. BAUDIÈRE, P. DANTON, B. M. DESCOINGS, J. MOLINA, J. SALABERT et P. VILAIN pour les informations qu'ils nous ont aimablement communiquées.

Bibliographie

- ARNAUD-ERAUD, M. T., 1982 : Étude phyto-écologique des Cévennes siliceuses en Basse-Lozère. Thèse Univ. Droit. Econ. Sc. Aix-Marseille. 83 p. + Annexes 86 p.
- AUBIN, P., 1986 : Deuxième aperçu sur la flore des environs de Génolhac (Gard), La Cézarenque. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon*, **55**, fasc.4 : 133-136.
- AUBIN, P., 1990 : Observations sur *Chamaecytisus elongatus* (Waldst. et Kit.) Link. et *Cistus pouzolzii* Delile. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., **21**, p. 143-145.
- BRAUN-BLANQUET, J., MOLINIER, R. et WAGNER, H., 1940 : Classe **Cisto-Lavanduletea** (Landes siliceuses à Cistes et Lavandes). *Prodr. Group. Vég.*, fasc. 7, 53 p.
- BRAUN-BLANQUET, J., ROUSSINE, N. et NÈGRE, R., 1952 : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. C.N.R.S., Paris, 297 p.
- BRISSE, H. et KERGUÉLEN, M., 1994 : Code informatisé de la Flore de France. *Bull. de l'Association d'Informatique Appliquée à la Botanique (A.I.A.B.)*, **1** : 1-189.
- DANTON, P. et BAFFRAY, M. - 1995 : Inventaire des plantes protégées en France. Editions Nathan, Paris, 294 p.
- DEMOLY, J.-P., 1994 : L'identité du *Cistus varius* Pourr. (Cistaceae). *Acta bot. Gallica*, **141** (1) : 73-80.
- DESCOINGS, B. M., 1988 : Le statut des espèces végétales protégées dans le département de l'Ardèche. *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon*, **57** (6) : 177-200.
- DUPONT, P., 1990 : Atlas partiel de la flore de France. Coll. Patrimoines Naturels, vol. n° 3, Série Patrimoine Génétique, Secrétariat de la Faune et de la Flore, M.N.H.N., Paris, 442 p.
- GREUTER, W., BURDET, H. M. et LONG, G., 1984 : *Med-Checklist 1*. Éditions des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, XVI + 330 + Cp. *Journal Officiel* du 13 mai 1982 (4559-4562). Arrêté du 20 janvier 1982. *Journal Officiel* du 17 octobre 1995 (15099-15101). Arrêté du 31 août 1995.
- JULVE, P., 1993. Synopsis phytosociologique de la France (communautés de plantes vasculaires). *Lejeunia*, n.s., **140**, Liège : 160 p.
- KERGUÉLEN, M., 1993 : Index synonymique de la Flore de France. Coll. Patrimoines Naturels, vol. n° 8, Série Patrimoine Scientifique, Secrétariat de la Faune et de la Flore, M.N.H.N., Paris, 197 p.
- LAHONDÈRE, Ch., 1981 : *Cistus populifolius* L. dans la vallée du Galeizon (Gard). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., **12** : 67-68.
- LAHONDÈRE, C., 1983 : Deux observations dans la région d'Alès (Gard). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., **14** : 22-26.
- Livre rouge de la flore menacée de France*, Tome 1 : Espèces prioritaires, 1995. Coll. Patrimoines Naturels, vol. n° 20, Série Patrimoine génétique, Institut d'Écologie et de Gestion de la Biodiversité, M.N.H.N., Paris, 486 p. + Annexes.

- MANDIN, J.-P., 1990 : Essai de chorologie écologique sur la flore vasculaire du Vivarais méridional (France). Thèse Univ. Sc. Techn. Languedoc, Montpellier II, 229 p. + Annexes 262 p.
- MOULINE, C., 1987 : Contribution à l'inventaire de la flore (département de l'Ardèche). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., **18** : 80.
- MOULINE, C., 1990 a : Contribution à l'étude chorologique de trois espèces de cistes du département du Gard. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., **21**, 55-61.
- MOULINE, C., 1990 b : Contribution à l'inventaire de la flore (département de l'Ardèche). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., **21** : 178.
- MOULINE, C., 1991 a : Contribution à l'inventaire de la flore (département de l'Ardèche et département du Gard). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., **22** : 226 et 232-233.
- MOULINE, C., 1991 b : Présence de *Cistus varius* Pourret dans le département de la Lozère. *Le Monde des plantes*, Fac. Sc. Toulouse, **440**.
- MOULINE, C., 1992 : Contribution à l'inventaire de la flore (département du Gard). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., **23** : 175.
- MOULINE, C., 1994 : Contribution à l'inventaire de la flore (département du Gard). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., **25** : 230.
- MOULINE, C., 1995 : Contribution à l'inventaire de la flore (département du Gard). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., **26** : 268.
- VILAIN, P., 1994 : Liste des plantes vasculaires de l'Hérault. *Soc. d'Hort. et d'Hist. Nat. de l'Hérault*, Montpellier, 67 p.
- WARBURG, E., 1968 : *Cistus* in : *FLORA EUROPAEA*, vol. 2, TUTIN, T. G. et al. Cambridge University Press, p. 282-284.